CONTROVERSE ENTRE LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET LE P-DG DE CEVITAL

Quel lien avec la conjoncture économique actuelle ?

Le conflit qui oppose un membre de l'exécutif et un patron d'un grand groupe privé ne serait-il pas lié au contexte économique actuel du pays, marqué par une contraction des revenus et la problématique du financement des opérations de commerce extérieur ?

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Surfacturation, introduction de matériel vétuste, infractions à la réglementation, volonté manifeste de leurrer l'opinion publique, voire les intérêts du peuple algérien… Ce sont, en résumé, les accusations que le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a portées à l'encontre du P-dg du groupe Cevital, Issad Rebrab.

Des accusations que le patron du grand groupe a réfutées de manière ferme, invitant le ministre de l'Industrie à les étayer de preuves fondées, tangibles, à s'expliquer sur les blocages que subissent les divers projets d'investissements lancés par Cevital dont l'acquisition de l'usine Brandt et son implantation en Algérie.

Au-delà de leur bien-fondé ou non, des suites notamment judiciaires le cas échéant et de leur impact sur cette opinion publique, ces accusations, cette controverse suscitent néanmoins questionnement.

Certes, le P-dg de Cevital, engagé dans une dynamique de développement, d'expansion tant en Algérie qu'à l'étranger, n'a eu de cesse de déplorer l'existence de multiples contraintes à ses projets. Des difficultés d'ordre divers (absence de foncier, lenteurs bureaucratiques, réticences bancaires…) qu'Issad Rebrab, à l'instar d'autres opérateurs, a portées à l'attention des exécutifs successifs.

Des contraintes dont les prédécesseurs de l'actuel ministre de l'Industrie ont été au courant. Cela étant, Abdesselam Bouchouareb avait déjà répondu en juin 2014 et de manière acerbe aux plaintes de l'opérateur privé, considérant que «ce procédé de victimisation, basta», en notant que les réactions du ministre de l'Industrie n'interviennent qu'en présence de responsables étrangers. Or, cet échange d'amabilités entre un représentant de l'exécutif et un manager d'envergure se déroule dans un contexte national spécifique.

En raison de l'importante baisse des cours du pétrole depuis plus d'une année, les recettes d'exportation d'hydrocarbures du pays ont fortement diminué. Ce qui a généré une forte contraction des disponibilités financières du pays, la réduction des disponibilités du Fonds de régulation des recettes (FFR) en raison de la diminution de la fiscalité pétrolière non budgétisée et de leur utilisation dans la résorption du déficit du Trésor et le financement des dépenses croissantes et, dans un contexte de progression notable des importations, un déficit commercial important. Mais aussi l'amenuisement sensible des réserves de change, plus d'une vingtaine de milliards de dollars en moins d'une année, quoique leur niveau reste encore adéquat pour couvrir deux à trois ans d'importation. Or, une situation financière assez contrainte à laquelle l'exécutif a tenté de réagir, au-delà d'adopter un discours voulu rassurant, en enclenchant un processus de rationalisation des dépenses budgétaires et de maîtrise des opérations de commerce extérieur.

Photo : Samir Sid

A qui profitera le financement des importations ?

Ce faisant, un amenuisement des revenus du pays qui risque de rendre le financement des opérations d'importation mais aussi d'exportation assez compliqué, voire incertain.

Dans la mesure où les réserves de change diminuent et que les liquidités bancaires sont sur la corde raide, la capacité de financer ces opérations pourrait s'avérer limitée à moyen terme. Ce qui suppose une gestion réfléchie, rationnelle des ressources financières disponibles nécessaires pour financer les importations. Ce qui implique également une sélection des opérateurs pouvant bénéficier de ce financement, sur la base de critères objectifs, rationnels.

Et donc une course, une compétition des différents opérateurs légaux en vue de bénéficier de ces financements, sur une base supposée légale, transparente.

En d'autres termes, il s'agit de savoir qui pourra importer et qui ne pourra pas importer, de connaître quels biens, équipements et services peuvent être importés et d'identifier les opérateurs éligibles, selon la réglementation et les interprétations que l'on fait ici et là des intérêts du pays, du peuple.

Des interprétations qui peuvent être sujettes à caution, nonobstant les motivations diverses que les pouvoirs publics mettent en avant. Or, cette controverse, cette polémique stérile qui oppose un membre de l'exécutif et le patron d'un fleuron de l'industrie et acteur dynamique en matière d'import-substitution et internationalisation, n'aurait-elle pas un lien avec la conjoncture financière actuelle ? Certes, le patron de Cevital a déploré le blocage de ses projets bien avant l'éclatement de la polémique, rappelons-le.

En outre, ce groupe a participé de manière positive au développement des exportations hors hydrocarbures et à la réduction des importations. Mais sa mise en pâture ne risquerait-elle pas d'être interprétée comme un déni de l'entrepreneuriat actif, producteur de richesses et acteur majeur de l'internationalisation, comme un encouragement à la prégnance de l'informel ? En laissant supposer une infraction à la réglementation, à charge de la prouver, l'exécutif n'encourage-t-il pas de facto une discrimination entre les opérateurs, en favorisant certains par rapport à d'autres ? Et ce, nonobstant les considérants d'ordre politique, d'aucuns pouvant y voir dans l'éclatement de cette controverse une résultante de l'absence d'implication directe du manager privé en faveur de l'actuelle gouvernance. Et ce, au-delà de l'impact sur l'attractivité du pays aux investissements directs étrangers, sur le positionnement de l'Algérie sur les marchés internationaux.

C. B.

Haddad apporte son soutien à Bouchouareb

Hier à Oran, dans le cadre de sa visite de travail au niveau de la zone industrielle de Bethioua, la question que tout un chacun voulait adresser au ministre des Mines et de l'Industrie concernait le grand déballage auquel se livrent le ministre Abdessalem Bouchouareb et l'homme d'affaires Issad Rebrab. Ce dernier s'est dit en réflexion pour déposer une plainte en diffamation contre le ministre, à cela Bouchouareb dira «concernant cette affaire, moi ce que j'avais à dire, je l'ai dit, je suis un ministre, je parle de dossiers, quant à lui, il fait ce qu'il veut, je ne rentre pas dans ce débat».

Amel Bentolba - Oran (Le Soir) - S'agissant de l'appel lancé par le patron de Cevital à l'intention du ministre de l'Industrie et des Mines quant à tenir un débat télévisé pour mettre à plat les accusations qu'ils s'échangent depuis quelques jours, le ministre a préféré être clair : cela se réglera entre les deux hommes. «Ecoutez, je suis venu aujourd'hui ici pour envoyer des signaux forts par rapport à la relance de l'investissement. Pour le point dont vous faites référence, il fera l'objet d'une autre intervention de ma part en dehors de cette situation.» Durant cette visite de travail du ministre à Oran, l'opérateur économique Haddad, entouré d'ailleurs par un bon nombre des membres du conseil exécutif du FCE, dira au sujet du conflit médiatique qui oppose le ministre Bouchouareb et le patron de Cevital, «le FCE est une organisation qui agit dans l'intérêt de l'investisseur et quand celui-ci a raison, on le soutient et quand il a tort, on le dénonce aussi. Et concernant le gouvernement, quand il a raison, on l'applaudit et quand il a tort, on lui dit qu'il a tort. Il y a une loi : importer un matériel d'occasion je pense que c'est interdit, il faut se référer à la réglementation algérienne».

Photo : Samir Sid

Ali Haddad, président du FCE.

Une position on ne peut plus claire de la part du président du FCE qui a, d'ailleurs, bénéficié hier d'une visite des plus élogieuses effectuée au niveau de son usine de fabrication de tube spiral implantée à Hassi-Amer.

Le ministre n'a pas tari d'éloges à son égard, lui consacrant même un discours «aujourd'hui, je suis heureux et fier de constater que le projet dans lequel nous sommes intègre les systèmes de complémentarité qui apporteront des réponses à nos besoins et qui, surtout, créeront des excédents nécessaires pour pouvoir exporter à l'extérieur.

Que cela serve d'exemple à tous les investisseurs, nous irons et nous apporterons tous les soutiens du foncier industriel à l'appui bancaire, tous les soutiens seront mis à la disposition de ceux qui s'intègrent dans ce genre de projet. Encore une fois, je félicite le groupe ETRHB Haddad, pour sa perspicacité, et sa vision intégrante de tous les secteurs pour lesquels il opère».

Auparavant, le ministre a visité un projet d'usine de drainage pour la protection contre les eaux pluviales et qui n'a pas encore été livré. Pour information, le groupe ETRHB Haddad fait partie du groupement de réalisation et qui a achevé sa part des travaux. Le retard qu'enregistrent les autres partenaires n'a pas été du goût du ministre qui n'a pas caché son mécontentement «mettez-vous sous la contrainte, livrer le projet d'ici fin janvier c'est énorme, nous sommes submergés par les eaux usées».

Il instruira le maître d'ouvrage à doubler voire à tripler les heures de travail quitte à travailler H24. «Il s'agit d'un projet déterminant ; vous savez qu'aujourd'hui, le gouvernement axe toute sa politique sur l'investissement et les zones industrielles sont un élément capital. Vous allez vous mettre au travail et mettez les moyens, si vous en manquez, dites-le moi. Attendre de régler ce problème de l'apesanteur, c'est fini, l'Algérie ne peut plus attendre, on a une fenêtre de tir de trois ans, ou on s'en sort dans les trois ans ou bien ce genre de calcul qu'on est en train de faire ne servira plus à rien. Il faut s'adapter un point c'est tout».

A. B.

Bouteflika reçoit Lakhdar Brahimi

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le diplomate algérien et ancien ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi.

Le dernier poste occupé par M. Brahimi était celui d'envoyé des Nations-Unies et de la Ligue arabe pour la Syrie duquel il avait démissionné. Sa démission avait pris effet le 31 mai 2014.

Il est actuellement membre du Groupe des Sages de l'Union africaine et membre du Comité des Sages (Global Elders) institué par feu Nelson Mandela.

APS